



Au fil de l'actualité

En cette période si particulière, et pour garder le contact entre nous, entre services, une newsletter est publiée sur Yris et Ccassiopée. Chaque service, chaque unité peut témoigner de son activité, de son quotidien, à son rythme, en fonction des priorités, des contraintes, en envoyant ses informations à marie-christine.rey@grenoble.fr. Faites passer l'information à vos collègues qui n'ont pas accès à l'intranet. Merci.

••• Finances – Ville

Les agent-es de la direction des Finances poursuivent leur mobilisation : **56 agent-es télétravaillent** depuis leur domicile, dont 27 comptables.

Depuis le début du confinement (entre le 17 mars et le 10 avril), la Ville de Grenoble a reçu 1 538 factures dont 445 par courrier et 1 093 par Chorus. Les agent-es ont réalisé **2 023 mandats** pour un montant réel injecté dans le circuit économique de 20,93 M€ (y compris salaires des agent-es). Elles et ils ont également émis 120 titres de recettes.

Cette poursuite d'activité est rendue possible **grâce à la collaboration de toutes les directions** qui doivent très régulièrement viser les engagements et attester du service fait sur les factures. Toute la direction des Finances les en remercie !

••• Urbanisme et Aménagement - Ville

La direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement (DUA) a pu compter **sur les capacités d'adaptation des collaborateur-rices** pour travailler à distance, sur des ordinateurs et téléphones professionnels voire personnels. Cela a été l'occasion pour certain-es de se former au travail à distance !

Sur 33 agent-es que comporte la DUA, 15 sont à 100 % en télétravail, 8 sont pour 50 % en télétravail et 50 % en ASA (Autorisation spéciale d'absence), et 10 sont en ASA.

Dans ce contexte particulier, les missions de la DUA continuent à avancer au mieux. Une présence par roulement est assurée en cellule de crise par la directrice et dans les locaux de la DUA par quelques agent-es dont les missions sont inscrites dans le PCA, sur une ou deux demi-journées hebdomadaires. La communication, le partage d'informations et la réflexion collective sont maintenus grâce à la réunion de coordination hebdomadaire et aux échanges mël et téléphoniques informels ou en points réguliers. Un point hebdomadaire avec les élu-es a également repris depuis fin mars.

Service Urbanisme réglementaire (SUR)

Même si les dispositions de l'ordonnance du 16 avril suspendent les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme jusqu'au 24 mai, le service Urbanisme réglementaire **poursuit son activité d'instruction** des autorisations d'urbanisme (dossier en cours d'instruction ou reçu par voie postale) en mode restreint, avec des agent-es mobilisé-es

principalement en télétravail (5 agent-es). Une équipe de 3 agent-es assure une demi-journée en présentiel pour la gestion des flux de courriers et les mises en signature.

Le SUR assure également en mode dégradé le conseil et l'accompagnement des projets en amont des dépôts de dossiers (pré instruction avant dépôt).

Les missions temporairement interrompues sont l'accueil physique du public, et notamment celui fait pendant les permanences (3 demi-journée/semaine). Le SUR répond cependant par courriel aux nombreuses sollicitations des usager-es via la boîte du service.

Le service Prospective urbaine (SPU)

Tous les agent-es du SPU étant en télétravail, le service se réunit en visio-conférence de manière hebdomadaire, pour poursuivre les études et projets engagés avec les multiples partenaires.

Peuvent notamment être cités :

- le secteur de la **place André Malraux** où, après l'acquisition de l'immeuble de la CCI par la Métro et la sélection d'un projet sur l'immeuble de la Poste-Chavant, le service se mobilise pour définir le futur du quartier,
- **la Cité de l'Abbaye** où, afin d'accompagner la requalification du quartier et la réhabilitation des anciens logements sociaux, le service prépare l'installation de collectifs d'artistes qui occuperont les lieux à partir de cet automne et le feront (re)vivre ces prochaines années,
- **l'Esplanade** pour laquelle, en lien avec la DECV, les études se poursuivent pour concrétiser le projet de réaménagement de la Grande Esplanade,
- **Grandalpe**, piloté par la Métropole, qui poursuit ses études notamment environnementale et de mobilité, ainsi que son dessin de plan guide, pour faire de ce territoire au sud de Grenoble un démonstrateur de la ville en transition.

Par ailleurs, le **pôle cartographie-SIG** poursuit son activité grâce à la DSI : deux agent-es du pôle restent à disposition des directions pour produire des cartes et des analyses territoriales cartographiées.

Le service Valorisation patrimoniale (SVP)

Le conseil architectural continue grâce aux échanges mêlés et téléphoniques notamment avec l'architecte des bâtiments de France afin de délivrer au plus tôt des autorisations.

Les marchés en cours se poursuivent dont le diagnostic patrimonial sur l'Hôtel de ville, en partenariat avec la DIM, et sur l'ancien Musée de peinture, en vue de proposer une réhabilitation future de ces édifices emblématiques.

La Plateforme

La Plateforme, lieu d'information, d'expositions et de débats sur l'architecture et l'urbanisme, installée dans l'ancien Musée de peinture, place de Verdun, a fermé ses portes depuis le 16 mars comme les autres lieux culturels.

La programmation se voit modifiée du fait de cette interruption d'ouverture. L'exposition actuelle, **Fibra**, sur la construction en fibres végétales, est prolongée jusqu'à juillet afin de laisser la chance aux Grenoblois-ses de la redécouvrir, avant qu'elle ne commence son itinérance à travers la France.

Actuellement, l'équipe de la Plateforme, en partenariat avec la mission Montagne, travaille sur la prochaine exposition, décalée à la rentrée scolaire prochaine. Cette exposition se nomme « Anthropocène alpin » et propose un constat photographique des évolutions de nos paysages de montagne, sous l'effet du changement climatique.

Unité opérationnelle

Compte tenu des directives du gouvernement et du Maire, les chantiers publics **sont à l'arrêt ou retardés**. Celui de la tour Perret, ceux des opérations d'aménagement de la Ville, mis en œuvre par la SPL SAGES et la SEM InnoVia : ZAC Presqu'île, ZAC Bouchayer Viallet, ZAC Flaubert, tout comme le chantier de l'A480. Une possible reprise progressive des travaux est à l'étude, compte tenu des dernières préconisations transmises par la fédération du BTP précisant les règles sanitaires à respecter. Certains chantiers sous maîtrise d'ouvrage privée ont d'ores et déjà repris.

- **ZAC Presqu'île** : les chantiers sont stoppés mais, pour poursuivre la dynamique en cours sur ce secteur en devenir, les services de la Ville et l'aménageur, en partenariat avec les différentes équipes de maîtrise d'œuvre et la Métropole, poursuivent notamment les études d'aménagement des espaces publics, de conception architecturale et urbanistique des futurs secteurs en projet.
- **La Tour Perret** : le chantier « test » de la tour Perret, chantier qui va permettre de tester in situ les techniques de restauration possibles de la tour, a été décalé de quelques semaines. Il en est de même des visites de ce chantier inédit à destination du grand public et des agent-es de la Ville. Le travail à distance, et en lien avec le service des Marchés publics, a permis de rédiger les consultations pour lancer dès que possible une étude géotechnique et instrumenter la tour pour mieux comprendre ses comportements.

●●● Service social du travail - Ville

Violences conjugales, sexuelles, harcèlement sexuel, sexistes / Qui contacter ?

- Pour une écoute et un soutien anonymes des femmes victimes de violences, contactez le 3919, appel gratuit, 7 jours/7 ou bien connectez-vous à <https://arretonslesviolences.gouv.fr>
- En cas de danger imminent et d'urgence, alertez la police en composant le 17.

Pour les victimes ne pouvant pas sortir de chez elle, ni parler au téléphone, envoyez un SMS au 114 en précisant votre adresse. Votre alerte sera relayée directement auprès des forces de l'ordre.

Vous pouvez également signaler une violence anonymement en ligne, 24h/24, 7 jours/7 sur <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

Pendant le confinement, **les pharmacies** se mobilisent pour accueillir les victimes et transmettre l'alerte.

Pour une information juridique, vous pouvez appeler le 116 006, numéro gratuit, 7 jours/7 de 9h à 19h ou bien adresser un mël à : victimes@france-victimes.fr

- ou contacter l'Association d'aide aux victimes AIV : 04 76 46 27 37.

Pour les auteurs de violences : Tél. : 08 019 019 11, équipe d'écouter-les spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences. Du lundi au dimanche 9h-19h.

Isolement / Qui contacter ?

- Le dispositif « La Croix Rouge chez vous » soutient les personnes vulnérables et isolées chez elles. Écoute et livraison de produits de première nécessité au 09 70 28 30 00.
- Le Centre de lutte contre l'isolement et de prévention du suicide de l'Isère.

Contacts : Tél. : 04 76 87 90 45 ou courriel : rrgrenoble@wanadoo.fr

- EMLPP (Personnes en souffrance psychique). Tél. 04 56 58 83 70.

- La Bienvenue. Tél. : 04 38 38 00 20.
- SOS Amitié. Tél. : 09 72 39 40 50.
- Les Psys du cœur. Tél. : 07 63 47 42 14.
- Solitud'Écoute pour les + de 50 ans. Tél. : 0 800 47 47 88, ligne gratuite assurée par les Petits frères des pauvres.
- Le Refuge, prévention de l'isolement et du suicide des jeunes LGBT+. Tél. 06 31 59 69 50.

●● Immobilier municipal- Ville

La direction de l'Immobilier municipal est pleinement mobilisée pendant cette période de confinement, à la fois pour permettre la continuité des activités essentielles mais également pour préparer la meilleure reprise possible de l'activité après confinement.

L'unité contact de la DIM assure toujours, à distance, une permanence téléphonique pour la réception et l'orientation des demandes de travaux urgents.

Une équipe de neuf agents techniques des services Interventions de proximité et Transition énergétique intervient au quotidien (par roulement) pour des dépannages et des opérations de maintenance dans les bâtiments de la Ville et du CCAS (environ 10 interventions techniques chaque jour).

Les services peuvent compter sur l'aide de techniciens (services Travaux bâtiments, Transition énergétique, Patrimoine et Utilisateurs et Interventions de proximité) pour les interventions les plus délicates et sur l'appui des gestionnaires des magasins pour l'approvisionnement en pièces diverses et équipements de protection.

Le télétravail est très largement utilisé par les agent-es des services Travaux bâtiments, Transition énergétique, Patrimoine et Utilisateurs, Maîtrise d'ouvrage, Administration générale et Système d'information immobilier. Quelques ordinateurs de la Ville ont été mis à disposition, beaucoup se connectent sur leur matériel personnel. Les agent-es sont joignables par téléphone et mels afin de pouvoir répondre aux questions à distance. Les outils permettant des réunions à distance ou des échanges d'information sont beaucoup utilisés pour des coordinations à tous les niveaux hiérarchiques. C'est aussi l'occasion pour certain-es de se former à distance (Mooc et webinaires).

Certaines activités sont très ralenties voire stoppées. Tous les chantiers menés par la Ville ont jusqu'alors été suspendus. Certaines tâches nécessitent l'utilisation de progiciels qui ne sont pas accessibles depuis le bureau distant (impossible alors de réaliser des plans ou cartographies de locaux). Plusieurs agent-es ont également des connexions internet de qualité insuffisante.

Malgré ces difficultés, toutes les **missions pouvant avancer à distance continuent à être assurées** : marchés et consultations, appels de charges et loyers, gestion des factures et paiement des fournisseurs, suivi des consommations de fluides, évaluation de l'empreinte carbone, gestion immobilière, élaboration des programmations de travaux pour les années à venir, études et préparation de consultations, mise à jour et consolidation des bases de données, évolution et suivi des outils informatiques, inventaires...

La Direction prépare aussi activement le dé-confinement **et s'organise pour limiter les retards.**

Les services effectuent un gros travail de « back office » pour analyser les conditions de reprise, réalisation ou report des quelques 170 opérations de travaux en cours et programmés et pour prévoir la réalisation de l'ensemble des interventions nécessaires à la maintenance des bâtiments et au respect des obligations réglementaires.

●●● Action sociale personnes âgées (DASPA) - CCAS

La DASPA reste mobilisée !

Alors que le confinement de la population française entame sa 6^e semaine, les services de la DASPA du CCAS continuent de travailler, sur le terrain ou à distance, pour accompagner les plus anciens.

Une ligne téléphonique dédiée a été réactivée pour la période : le 04 76 69 45 45 Il permet aux personnes âgées de demander leur inscription sur le Registre des personnes fragiles et isolées et/ou d'être orientées vers le service compétent, au CCAS ou au Département. Le service social personnes âgées continue par téléphone sa mission en direction des bénéficiaires de l'aide aux personnes âgées. Des visites à domicile sont effectuées uniquement en cas d'urgence.

Le Centre d'accueil de jour et la Maison des aidants ont fermé leurs portes au public mais restent joignables par téléphone. Une veille a été organisée avec un système de référent-es pour continuer de suivre les familles qui en ont besoin.

Pour les personnes âgées à domicile, les services restent actifs.

La Restauration à domicile continue d'augmenter le nombre de ses bénéficiaires de manière fulgurante et porte les repas chez maintenant près de 450 personnes, avec la collaboration des volontaires du service des Sports.

Les services de Soins Infirmiers à domicile apportent une aide et des soins quotidiens aux personnes âgées qui le nécessitent.

L'Équipe spécialisée Alzheimer assure une permanence téléphonique.

Les équipes des établissements d'hébergement sont plus que jamais mobilisées. En résidence autonomie ou dans les EHPAD, aidées des renforts des directions Petite enfance ou Santé scolaire, les agent-es veillent, soignent, renseignent, réconfortent, animent un quotidien rendu plus difficile par le confinement, assurent la propreté des locaux, réinventent le lien avec les familles.

Dans ce contexte, le défi est en effet, à domicile ou en établissement, de lutter à la fois contre la propagation du virus et contre l'isolement des personnes âgées.

●●● Archives – Ville

À la base de toutes les missions du service des Archives se trouve la collecte.

Techniquement, elle n'est pas réalisable auprès des services en ce moment, mais elle reste fondamentale pour les archivistes même confiné-es.

Aussi, le service Archives a **ouvert une collecte sous forme de dons, à distance**, auprès des agent-es qu'elles ou ils soient mobilisé-es sur le terrain ou à domicile, mais aussi auprès du grand public.

Cette initiative (**#memoiredeconfinement**) lancée par de nombreux services d'archives en France et soutenue par le service Interministériel des archives de France, a pour but de **conserver une trace à l'échelle locale** de ce qu'aura été ce confinement inédit, dans notre cas pour les Grenoblois-ses et les Métropolitain-es.

Le service Archives a déjà reçu des photos bien sûr, mais aussi des dessins, de la poésie ou des vidéos. Toutes les créations et tous les points de vue sont les bienvenus.

Cette collecte **restera ouverte après la levée du confinement**, ainsi par exemple, les personnes qui ont entamé un journal pourront le terminer et nous en transmettre une copie par mèl ou en personne quand la salle de lecture sera en mesure de les recevoir en toute sécurité.

<https://www.grenoble.fr/1736-memoire-de-confinement-collecte-d-archives.htm>

●●● Entretien et Déplacements - CCAS

Depuis le 16 mars, **l'équipe d'entretien du siège et l'agent de maintenance** des vélos et véhicules font preuve d'adaptation pour poursuivre leurs missions, essentielles à la continuité du service public. Leur implication sans faille au quotidien est à souligner.

Les bureaux vides sont fermés et signalés par un affichage sur la porte. Cela permet à l'équipe **d'assurer un nettoyage plus approfondi** des espaces communs et des bureaux occupés et une désinfection plus fréquente des points de contact (poignées, interrupteurs...).

La responsable de service est en télétravail et poursuit la gestion des mèls, des appels et des dossiers. Elle appelle quotidiennement et se rend sur place une fois par semaine.

●●● Accompagnement et Formation – CCAS

Toute l'équipe du Pôle Accompagnement et Formation est en télétravail depuis le 16 mars. Les actions de formation se sont de fait arrêtées pendant la période et les agent-es travaillent à récupérer le retard sur certains suivis d'action.

C'est aussi un moment **pour travailler sur des bilans d'action** et pour réfléchir à l'après en matière de formation qu'il faudra gérer aussi en fonction des règles de dé-confinement. Une agente de l'unité Formation s'est positionnée sur la plateforme des volontaires et va depuis quelques jours donner un coup de main à l'EHPAD Lucie Pellat l'après-midi pour un soutien auprès des personnes âgées.

C'est aussi dans cette unité que se gère **l'organisation des séances Cocoo**, clubs des managers et des agents-es.

L'unité accompagnement, au-delà de ses suivis en cours, est fortement mobilisée dans la gestion de la plateforme des volontaires. **C'est l'occasion de travailler en collaboration** avec les collègues de la Ville et de renforcer les liens et la connaissance sur les différents services Ville/CCAS.

Un travail commun Accompagnement et Formation a été réalisé pour permettre aux agent-es en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) de constituer en toute quiétude leur dossier d'inscription au Rectorat pour le CAP Petite enfance. Tous les dossiers sont sous plis et dans la boîte aux lettres du Rectorat. Au passage, merci au vaguemestre du CCAS pour cette livraison.

●●● Espaces verts - Ville

L'activité des agent-es sur le terrain est réduite au minimum mais certaines activités subsistent :

- **l'arrosage des jeunes arbres** récemment plantés car leur mise en terre les rend particulièrement vulnérables aux climats extrêmes, comme c'est le cas en ce moment avec cette sécheresse prolongée. Les jardinières et parterres fleuris ne sont eux pas arrosés et accusent le coup pour certains. En revanche, certaines fleurs champêtres plus résistantes sont en pleine forme et égayent les rues de leurs superbes couleurs !

- **l'astreinte « élagage »** pour assurer la sécurité des usager-es en lien avec des arbres en mauvaise posture.

Les agent-es de la Ville, tous services confondus, **sont d'ailleurs invité-es à informer** le service Espaces verts si elles ou ils constatent la présence de branches cassées car la quasi-absence d'agent-es des Espaces verts sur le terrain rend impossible la surveillance quotidienne des arbres.